

# Travail des interprètes de la police décrypté

**NEUCHÂTEL** Sous la houlette de Nadja Capus, professeure de droit à l'Université, une équipe pluridisciplinaire mènera une recherche de trois ans sur une activité méconnue. Etude financée par le Fonds national.

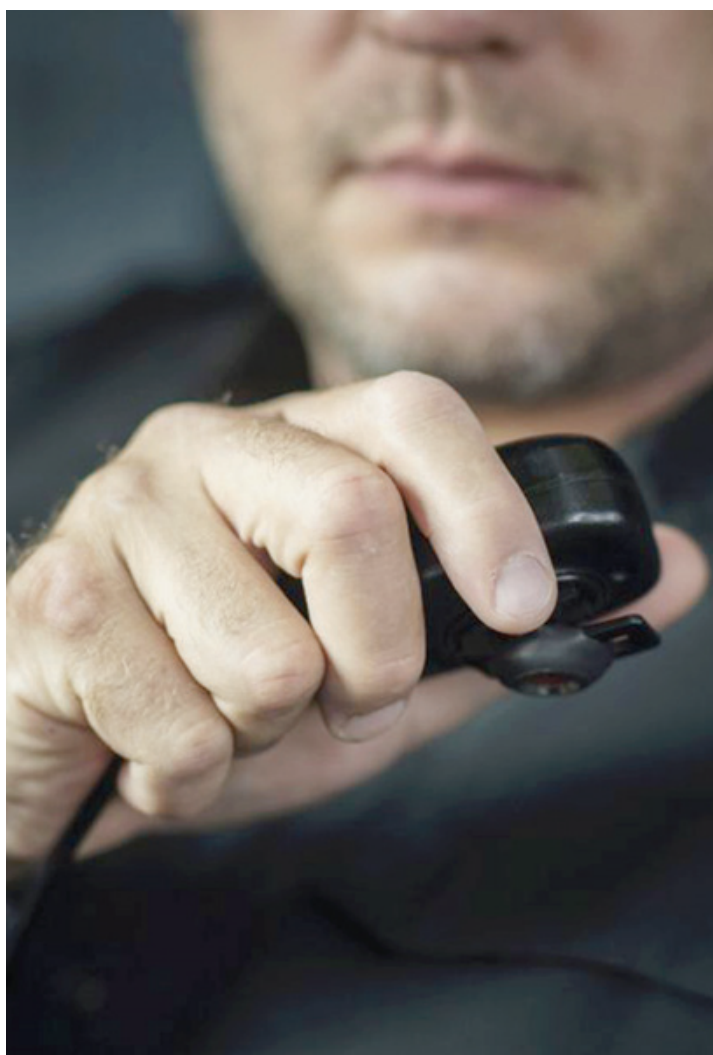
PAR DANIEL.DROZ@ARCINFO.CH

La police peut avoir recours aux mises sous écoute d'un téléphone ou d'un appartement pour les besoins d'une enquête. Et, selon la langue parlée par les suspects, elle aura besoin d'un interprète. «Elle est totalement dépendante lorsqu'il s'agit d'une langue un peu plus exotique que l'anglais ou l'allemand», relève Nadja Capus.

Sous la houlette de la professeure de droit de l'Université de Neuchâtel, une équipe pluridisciplinaire mènera une recherche pour cerner le rôle de ces auxiliaires d'un type particulier. Il s'agit notamment de déterminer la validité et la crédibilité de leur travail. «C'est quelque chose de très cher. Il vaut mieux que ce soit de la qualité», relève Nadja Capus.

## Fortement impliqué

Un interprète est fortement impliqué notamment dans la sélection des extraits pertinents d'interceptions de communication. Ceux-ci serviront peut-être de preuve concernant des délits soupçonnés. La justice pénale dépend donc de la performance des interprètes. «Les interprètes ne sont en majorité pas des professionnels. Ils n'ont pas fait d'études de traduction. De plus, ils doivent aussi gérer la langue de l'institution pour laquelle ils travaillent», précise Nadja Capus. Leur connaissance d'un dialecte étranger, de langage codé, par exemple, est précieuse lors d'une conversation secrète où les personnes utilisent des codes pour cacher le contenu. Le travail peut être



Lors de mises sous écoute de suspects, la police a quelques fois recours à des interprètes. KEYSTONE

fastidieux. Nadja Capus a pu observer une interprète à Zurich. «En arrivant le lundi matin, elle a écouté tout ce qui a été dit et enregistré pendant le week-end. Ça fait des heures. Si ça devient chaud, elle peut travailler en direct. Elle doit vraiment gérer une quantité de conversations – il y a des suspects qui parlent beaucoup –, faire le tri.»

“ Elle a écouté tout ce qui a été dit et enregistré pendant le week-end.”

NADJA CAPUS  
PROFESSEURE DE DROIT,  
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

«De plus en plus, nous constatons que les écoutes des téléphones mobiles deviennent moins intéressantes parce que les trafiquants ont compris qu'il faut faire attention. La police, du coup, a recours à des micros, installés dans un local, un appartement, une voiture. Ça complique encore la tâche des interprètes», ajoute Nadja Capus.

## Subtil travail

Au téléphone, il n'y a que deux intervenants. Dans les autres cas, «il faut comprendre combien de personnes il y a et les reconnaître. C'est quelque chose qu'il faut apprendre, une compétence à développer. Il faut aussi savoir interpréter la situation ou des nuances dans la conversation et pouvoir dire aux policiers qu'il va se passer quelque chose. C'est très subtil comme travail», dit l'universitaire. Les chercheurs se pencheront aussi sur la manière de traduire les textes. La procédure de la police pour la sélection des interprètes sera également décortiquée. «Il y a peut-être d'autres critères dans la pratique que juste la connaissance de la langue», note la professeure. Les cantons de Zurich et Bâle-Campagne sont prêts à ouvrir les portes à Nadja Capus et son équipe. A Neuchâtel, la professeure a déjà l'accord du procureur Pierre Aubert pour ce qui est de l'accès aux dossiers, la demande pour le canton de Genève est en train d'être préparée. «Consciente de la charge du travail quotidienne des autorités, je suis très reconnaissante de leur collaboration», précise-t-elle.

# Une pétition contre le survol des Pilatus



Une pétition veut que les autorités annulent le survol de la Métropole horlogère par des Pilatus. KEYSTONE

## LA CHAUX-DE-FONDS

Une patrouille doit prendre part au 10e anniversaire de l'inscription au patrimoine de l'Unesco. Deux habitantes comptent bien annuler cette animation.

Une pétition, récemment mise en ligne par les Chaux-de-Fonnières Mélanie Cornu et Marie-Claire Pétremand, est passablement relayée sur les réseaux sociaux. Forte de 583 signatures à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle demande «instamment» aux autorités de La Chaux-de-Fonds d'annuler le survol de la Métropole horlogère par des avions Pilatus. Exhibition prévue dans le cadre du 10e anniversaire de l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco à la fin juin, suite au cortège des promotions. «Leur prestation sera gratuite. Les avions, qui partiront de Payerne pour rejoindre Beromünster, ne seront que de

passage», tempère Théo Huguenin-Elie, le conseiller communal en charge de l'urbanisme. Seulement voilà, à l'heure des manifestations pour le climat, y compris dans la Métropole horlogère le 6 avril dernier, cette animation, dérange.

## Le rapport avec l'Unesco?

Les pétitionnaires ne voient «pas le rapport entre l'inscription du patrimoine horloger des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'Unesco et une patrouille des forces aériennes». Et ils estiment que «cette manifestation va à l'encontre des efforts d'un certain nombre d'enseignants pour sensibiliser les enfants et les adolescents aux questions environnementales». Pour rappel, le groupe POP du législatif chaux-de-fonnier a déposé une interpellation à ce sujet. Théo Huguenin-Elie y répondra lors de la prochaine séance du Conseil général, le jeudi 23 mai. «Il ne faut pas s'attendre à ce que la pétition change grand-chose. Tout est déjà organisé, il sera impossible de revenir en arrière... Mais sait-on jamais», avance Francis Bärtschi, conseiller général POP. «L'important est de signifier notre désaccord. Oui, j'ai signé cette pétition.» SFR

# Une «mauvaise surprise» pour les autorités

**BOUDRY** Construire la nouvelle structure parascolaire Am Stram Miam 2 aura coûté davantage que prévu.

«Il n'est guère agréable de devoir revenir devant le législatif pour constater un dépassement de crédit avéré et dépensé.» C'est pourtant ce que devra faire le Conseil communal de Boudry lundi. Il demande une rallonge de 72 000 francs, afin de boucler les comptes relatifs à la construction de la nouvelle structure parascolaire Am Stram Miam 2, à côté du collège de Vauvilliers. Décidée en mai 2017, cette construction aurait dû coûter quelque 3,25

millions de francs. Le chantier a été rapide, puisque les élèves ont pu investir les lieux à la rentrée d'août 2018, alors que le permis de construire n'a été délivré que début janvier. Dans ce cadre, le Conseil communal indique avoir validé quelques changements «pour améliorer le confort et la facilité d'entretien du bâtiment». Des drainages de surface et des bordures pour assurer la pérennité du bitume posé sont aussi venus s'ajouter aux travaux à

entreprendre. En mai 2018, c'est ainsi «une très mauvaise surprise» qui attendait le maître d'œuvre: un surcoût de 115 000 francs. Les élus ont alors temporisé, espérant pouvoir diminuer la facture. Elle a été ramenée aux 72 000 francs demandés (environ 2% des coûts totaux) en raison de la suppression d'aménagements extérieurs, du remplacement du couvert de l'entrée ou encore en diminuant l'équipement du bâtiment. MAH

# Vingt enseignes du Haut lancent la «carte rallye»

Trois achats de 20 francs dans trois commerces partenaires au moins donnent droit à un bon de 20 francs, selon le sésame créé en mars.

Le petit commerce doit se réinventer pour survivre. On connaît la chanson. Vingt commerces de La Chaux-de-Fonds estiment avoir entonné un refrain original. On pourrait résumer l'idée en la décrivant comme une action, disons «quatre pour le prix de trois». Les membres du réseau ProxiPASS, né en 2016, ont lancé, en mars et pour trois mois, la «carte rallye». Elle donne droit à un bon de 20 francs, pour autant que le client ait acheté

pour au moins 20 francs dans trois commerces partenaires. «Les 15 000 cartes ont trouvé preneurs, nous en avons imprimé 10 000 exemplaires supplémentaires», se réjouit Philippe Nussbaumer, de la Pharmacie centrale. ProxiPASS fera le bilan de cet essai en juin, une fois l'offre échu. Les 20 commerces en question font tous portes ouvertes ce vendredi et ce samedi, «pour faire découvrir leurs ateliers, back-offices et savoir-faire».

Ces enseignes ne se trouvent pas toutes au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Trois d'entre elles sont locales. VCO



La pharmacie centrale commerce partenaire. ARCHIVES